

Muni-Info de Brébeuf

Automne 2018

Volume 24 — Numéro 3



M. Marc L'Heureux
MAIRE

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

La saison chaude tire à sa fin, les nuits plus fraîches nous rappellent que l'automne arrive à grands pas. En espérant pouvoir profiter encore de quelques semaines de températures estivales.

La plage a connu un franc succès auprès de nos citoyens et de nos villégiateurs, la chaleur et le beau temps se sont mis de la partie afin que tous puissent apprécier cette richesse.

Notre camp de jour vient tout juste de se terminer, après plusieurs semaines d'activités amusantes. Bravo à toute l'équipe qui a su relever ce beau défi et offrir un environnement stimulant et enrichissant à nos enfants.

Encore une fois cette année le comité des loisirs a connu un grand succès avec son épluchette annuelle. Merci à tous les organisateurs pour leur participation, votre implication est grandement appréciée. C'est une tradition à poursuivre d'année en année.

Votre participation au sondage municipal est également un point fort

des dernières semaines. Le conseil municipal travaille actuellement à la compilation des résultats, ceux-ci nous permettront de mieux connaître les besoins et préoccupations des citoyens afin de bâtir un futur à la hauteur de vos attentes.

Le centenaire du pont Prud'homme a débuté avec un boom! La participation de 130 coureurs/marcheurs a su ouvrir les festivités. Malheureusement, à cause des orages, les autres activités de la journée du 4 août ont été annulées.

Ceci-ci dit, l'importance de notre communauté auprès de notre héritage n'est pas un adon. Notre cher pont couvert, qui a été bâti en 1918, nous rappelle le rassemblement des citoyens qui demandaient un lien entre les deux rives de la rivière pour faciliter l'échange entre les villages.

Dans les Laurentides, il ne reste que 5 ponts couverts, visitez le site www.pontscouverts.com pour les visualiser. En 2004, le pont Prud'homme est mentionné parmi les dix plus beaux ponts couverts au Québec. Les citoyens doivent se mobiliser et s'approprier le pont Prudhomme,

élément important de notre patrimoine local, et ainsi faire pression sur les instances gouvernementales, d'agir en conséquence pour empêcher la dégradation du pont. Notre pont nous démarque, notre pont c'est notre histoire, soyons solidaires!

Donc, je vous invite à participer à nos deux prochains événements. Le marché du centenaire qui se déroule le 2 septembre prochain avec plus d'une vingtaine de marchands (fermiers et artisans) ainsi que la soirée de clôture qui se tiendra le 10 novembre sous forme de souper spectacle (au coût de 25\$/personne). Les billets sont disponibles à la municipalité.

Comme vous avez probablement remarqué, les travaux sur le chemin le Tour-du-carré vont bon train, nous avons été en mesure de débiter les travaux plus tôt que prévu et nous prévoyons les terminer pour le week-end de la fête du Travail. Pour ce qui est dans autres chantiers qui étaient prévus à l'automne, ils ont été repoussés au printemps 2019.

Bonne saison

Marc L'Heureux



LA LECTURE C'EST DE LA CULTURE

La deuxième édition du Salon du livre des Trois-Vallées Laurentides aura lieu les 19-20 et 21 octobre prochain dans la salle communautaire. Plusieurs activités, conférenciers, auteurs et librairies font partie de la programmation. Le 19 octobre est la journée scolaire qui recevra environ 600 élèves des écoles avoisinantes. Les élèves auront la chance de participer à un spectacle ou un atelier, de plus ils visiteront le salon pour découvrir plein de trésors cachés.

La programmation complète sortira sous peu !

Dans le cadre du centenaire du pont Prud'homme, les enfants du camp de jour de la Municipalité de Brébeuf ont créé un livre d'une vingtaine de pages avec l'aide de l'auteur Fredrick D'Anterny. Un récit rempli d'aventure et d'histoire en lien avec le pont Prud'homme. Le lancement du livre aura lieu durant le Salon du livre.

	<p>VOUS ...</p> <p>êtes passionné de la lecture, aimez aider les gens, aimez rire et avoir du plaisir, aimez le travail d'équipe...</p>	
<p>Faites partie de l'équipe de la bibliothèque municipale</p>		<p>BÉNÉVOLES RECHERCHÉS</p> <p>Contactez nous au 819-425-9833 poste 5300</p>

LA FARANDOLE DE BRÉBEUF



DÎNERS COMMUNAUTAIRES

Après un repos bien mérité, l'automne sonne la cloche du retour des activités pour nos aînés, donc en octobre vous êtes invités à vous joindre à nos dîners communautaires qui ont lieu le 2^e jeudi de chaque mois à la salle communautaire.

Les nouveaux arrivants, ceux qui atteignent 60 ans ainsi que nos retraités peuvent faire partie de la Farandole en tant que participants. Des dîners chauds sont préparés par nos bénévoles pour permettre de fraterniser autour d'un bon repas.

Une chaîne téléphonique rejoint les brégeois et brégeoises qui sont inscrits sur la liste de la Farandole. Si vous voulez joindre le groupe de façon régulière ou occasionnelle, vous n'avez qu'à communiquer avec moi.

Les bénévoles de tous les âges sont toujours les bienvenus. Un petit geste pour les aînés serait bien apprécié.

À notre dernier dîner, nous avons eu encore une fois la chance d'avoir les élus et les employés de la Municipalité de Brébeuf comme bénévoles. Cette équipe qui prend la relève depuis 12 ans est très appréciée. La présence de notre Maire nous a fait chaud au cœur, merci spécial à Marc. Merci à la Municipalité pour sa contribution financière et pour sa généreuse disponibilité. L'humour et la joie étaient au rendez-vous. 83 personnes ont profité de cet excellent repas. Merci à chacun des bénévoles, vous faites une équipe formidable

Participants et bénévoles, le prochain dîner communautaire sera **le jeudi 11 octobre à 11h30**, à inscrire à votre agenda.

*Au plaisir de vous rencontrer à nouveau
Anne-Marie Roberge, responsable
(819) 429-6704*

COMITÉ DES LOISIRS DE BRÉBEUF

L'épluchette de blé d'Inde a connu cette année des conditions météorologiques exceptionnelles. Nous avons eu un nombre record de visiteurs et de participants. Encore, plus de 500 personnes ont participé à l'événement, qui comprenait un tournoi de softball toute la fin de semaine (photos ci-dessous), exposition de voitures classiques, musique, feux de joie, pizza accompagnée de Le Restaurant le Villageois, hot-dogs et beaucoup de bières et Palm Bay.

Le bénéfice de l'événement, d'environ 2 000 \$, contribuera à l'entretien du parc. Le comité des Loisirs tient à remercier tous ceux qui ont assisté et tous les bénévoles qui ont donné de leur temps à faire de cette activité un succès.

Merci à nos bénévoles, Jessica, Luc-André, Dany, Catherine, Josiane, Fannie, Nada, Pascale, Maxime, Diane et Jean-Guy.

Photos des deux équipes gagnantes du tournoi



Les Angels



Les Bulzeyes



LE CARNAVAL

Le Carnaval de Brébeuf se prépare maintenant pour sa 48^e édition en 2019 (1, 2, 3 et 8, 9, 10 février). Nous recherchons toujours des duchesses qui ont 16 ans et plus. Leur responsabilité serait de représenter le Carnaval et de vendre des friandises pour lesquelles elles recevront une portion des ventes. Lors du deuxième samedi, une reine sera élue. Nous devons savoir avant le 26 octobre si cela vous intéresse. Vous pouvez nous contacter par Facebook (Carnaval de Brébeuf), par courriel (CDLBrébeuf@bell.net) ou en appelant Peter 819-429-8387, ou un membre du CDL (Julien Perreault, David Prévost-Labrosse, Danis Gauthier ou Pierre-Claude Talbot).

ACIVITÉS À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

LUNDI — débutant le 10 septembre

Matinée artisanale — 9h00

Cours de danse en ligne — 13h00 à 15h00

Hélène — 819-425-9609

Zumba — 18h15

avec Nadia — 819-324-6511

MERCREDI — débutant le 12 septembre

Pétanque Atout — 13h30 à 15h00

VENDREDI — débutant le 21 septembre

Soirée country — 18h30

avec orchestre

Pierre — 819-421-1329

CENTENAIRE DU PONT PRUD'HOMME

Le 4 août dernier a marqué le début des festivités du centenaire du Pont Prud'homme. L'ouverture s'est déroulée avec M. Clément Légaré, conseiller de la municipalité de Brébeuf et Pascal De Bellefeuille, conseiller de la ville du Mont-Tremblant qui ont fait leur entrée en carriole tirée par des chevaux pour nous rappeler l'historique du pont. Les deux conseillers nous ont raconté l'histoire du pont, l'importance de sa présence et les personnes clés de son succès.

La journée a continué avec la course/marche du centenaire qui a su rassembler environ 130 coureurs pour faire un trajet de 5 km sur le chemin du Pont Prud'homme et le chemin le tour-du-carré.

Malheureusement, nous avons dû annuler le reste des activités prévues à cause de la panne d'électricité et de la présence d'orages. Mais la bonne nouvelle est que vous pouvez toujours vous inscrire au concours **Les Artistes dans le Pré**, simplement en visitant le site de la municipalité!

Nous remercions grandement nos commanditaires pour le succès de cette journée:

Cathy Bergman et Wendy Allen pour l'organisation de la course\marche

Guylain Constantineau pour la carriole et ses chevaux

Pompape sanitaire Mont-Tremblant pour les toilettes portatives

Le député Sylvain Pagé pour sa présence

M. et Mme Prud'homme pour nous avoir laissé stationner dans le champ

Les prochaines dates à retenir sont

2 septembre: *Le marché du centenaire* de 10h à 16h au pont Prud'homme (plusieurs fermiers et artisans seront présents ainsi que le club ornithologique des Hautes-Laurentides, l'association des sculpteurs des Laurentides et la présence de voitures anciennes)

10 novembre: *La soirée de clôture* (souper spectacle, exposition et mention des gagnants du concours les Artistes dans le pré). Billet en vente à la municipalité au coût de 25\$



MARCHÉ DU CENTENAIRE
2 septembre 2018
Au Pont Prud'Homme
10h à 16h

MARCHÉ DES FERMIERS ET ARTISANS
Club d'ornithologie des Hautes-Laurentides
Association des sculpteurs des Laurentides
Voitures anciennes

A collage of four images: a red bridge over a river, a red barn, a sign for the Municipality of Brébeuf, and a close-up of green vegetables.

LA VITRINE DES ARTISTES

Si vous êtes un ou une artiste et que vous aimeriez exposer vos œuvres c'est possible à la bibliothèque, pour une période d'environ trois mois.

Contactez-nous pour avoir toute l'information nécessaire.
819-425-9833 poste 5301
Annie Bellefleur



INFORMATIONS IMPORTANTES DE VOTRE COMMUNAUTÉ...

Les sacrements:

1. Pour les parents qui désirent **faire baptiser leur enfant**, veuillez communiquer avec la secrétaire de votre paroisse au 819-425-7626, le plus tôt possible, les mardis et les jeudis.
2. Pour les enfants de 8 à 12 ans qui désirent **s'inscrire à la Formation à la Vie Chrétienne en vue des sacrements Pardon et Eucharistie**, veuillez communiquer avec madame Geneviève Bruneau, coordonnatrice, au 819-425-3782, poste 25 (presbytère Saint-Jovite).
3. Pour les **couples qui désirent se marier en cours de l'année 2019**, veuillez communiquer le plus tôt possible avec la secrétaire de la paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf au 819-425-7626, les mardis et jeudis.

Autres sujets:

1. La **Fête du Cimetière** se tiendra le dimanche **16 septembre 2018, à 13 h 30 au cimetière Saint-Rémi et 14 h 30 au cimetière Saint-Jean-de-Brébeuf**. Si pluie abondante, la célébration se tient en l'église de Brébeuf à 13 h 30. Dites-le à vos familles... Se Souvenir et prier pour les défunts de nos familles une fois par année les fait revivre en nos cœurs!!!
2. **Messe de Noël**: Comme l'an dernier, je renouvelle ma demande **d'avoir des bénévoles pour la chorale** (adultes ainsi que les jeunes de 12 ans et plus). Si **des enfants sont intéressés à participer au Théâtre de Noël**, c'est-à-dire mimer les personnages de la crèche (berger, anges, Marie et Joseph), **veuillez m'appeler pour me donner votre nom soit pour la chorale ou le Théâtre de Noël au plus tard le 15 novembre 2018**.

Un couple qui a un enfant de moins de 6 mois et qui aurait le goût de représenter Marie, Joseph et le bébé, communiquer avec moi...

J'attends votre appel!!! Merci de votre attention en ce début d'année pastorale.

*Lise Millette, agente de pastorale
819-425-3782, poste 39 (mardi et mercredi)
819-717-9543, rés.*

CONCOURS J'EMBELLIS BRÉBEUF

Nous aimerions remercier tous les citoyens qui ont contribué à l'embellissement de notre municipalité via le concours estival «J'embellis Brébeuf». Nous ferons le tirage des gagnants à la soirée de clôture du centenaire du Pont Prud'homme qui se tiendra le 10 novembre prochain à la salle communautaire. Le tirage aura lieu vers 15h45 et nous vous invitons à rester des nôtres pour le souper-spectacle qui débutera à 17h15. Une belle occasion de vous joindre à cette soirée et de venir déguster un bon repas en bonne compagnie. Les billets pour le souper sont disponibles à la Municipalité de Brébeuf au coût de 25\$.

Durant les prochaines semaines, nous parcourrons le territoire afin de constater les efforts qui vous avez mis pour entretenir et enrichir votre espace de vie.

Bonne chance à tous les participants!

5 bonnes raisons d'inscrire vos enfants et petits-enfants au parcours de formation à la vie chrétienne.

5. Vous souhaitez qu'ils vivent des expériences formidables en compagnie d'autres jeunes de leur âge.
4. Vous souhaitez qu'ils soient au courant des événements qui ont lieu dans leur paroisse.
3. Vous aimeriez qu'ils trouvent des réponses à leurs questions sur la vie, la mort, la foi,...
2. Vous désirez qu'ils vivent les sacrements du pardon et de l'eucharistie.
1. Vous voulez qu'ils apprennent à connaître Celui qui les aime inconditionnellement! **Qu'attendez-vous pour les inscrire?**

Merci de prendre note qu'il y aura une soirée d'information vendredi le 7 septembre à 19h00 à la salle Mgr Parent de l'église Saint-Jovite (entrée du côté des écoles). Au plaisir de vous y rencontrer!

*Geneviève Bruneau,
coordonnatrice de la formation à la vie chrétienne
pour le secteur pastoral Mont-Tremblant
819-425-3782 poste 35*

CONSEILS DE PRÉVENTION EN LIEN AVEC DE LA VENTE ITINÉRANTE

Gatineau, le 08 août 2018 - Les policiers de la Sûreté du Québec rappellent quelques conseils de prévention à propos de la vente itinérante, communément appelée le porte-à-porte, visant les résidents des différentes MRC de la région des Laurentides.

Les vendeurs itinérants emploient des tactiques de vente sous pression et s'avèrent très insistants influençant les consommateurs qui finissent parfois par acheter un produit ou signer un contrat pour un service malgré leur réticence.

Demandez à la personne de vous donner son nom et le nom de la compagnie ou de l'organisme de bienfaisance qu'elle représente et de produire une pièce d'identité avec photo.

Prenez le temps de vérifier les informations transmises.

S'il s'agit d'un organisme de bienfaisance, demandez à la personne de vous expliquer la façon dont les fonds recueillis sont répartis. Assurez-vous d'obtenir ces renseignements par écrit.

Ne donnez jamais de renseignements personnels ni de copies de factures ou d'états financiers.

S'il s'agit d'une occasion d'investissement, faites les recherches nécessaires. Ne signez rien et lisez tout ce qui est écrit en petits caractères.

Vous avez droit à un délai de réflexion pour tout contrat signé à domicile.

Connaissez vos droits. Consultez le **Bureau d'information aux consommateurs de votre province ou territoire** – la plupart des provinces et des territoires offrent des lignes directrices dans le cadre de leur loi sur la protection du consommateur.

Source : Centre antifraude du Canada

La Sûreté du Québec invite donc le public à être vigilant par rapport à ce type de sollicitation et rappelle aux citoyens que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Service des communications avec les médias

Région de l'Outaouais - Laurentides

819 779-6228

www.sq.gouv.qc.ca



FLASH INFO RÉCUPÉRATION



Un fléau dans les centres de tri!

Les écocentres et centres de tri partagent les mêmes valeurs environnementales de récupération et de valorisation des matières résiduelles et recyclables. Mais ils sont très différents !!

- Les centres de tri sont conçus pour recevoir le papier, le carton, le plastique, le métal et le verre, sous forme de contenants, d'emballages ou d'imprimés, via votre bac vert.
- Les écocentres acceptent une liste de produits variés tel que les articles destinés au réemploi, les électroménagers, les pneus, les produits électroniques, les matériaux de construction et les résidus domestiques dangereux.
- Au même titre que vous n'allez pas conduire votre voiture chez le médecin, vos bouteilles d'eau et vos appareils électroniques ne peuvent être récupérés au même endroit!
- Portez attention aux articles que vous placez dans vos bacs vert et noir. ils sont peut-être destinés à l'écocentre pour être valorisé!

FERMETURE DE VOTRE CHALET POUR L'HIVER

Si votre chalet se trouve dans une zone inondable, n'oubliez de vérifier si les objets du sous-sol devraient être à l'étage supérieure lors de la fermeture pour la saison hivernale de votre propriété afin d'éviter les désagréments qu'ils pourraient subir lors de la crue des eaux du printemps.



ÉCHOS DU CONSEIL

Voici quelques décisions qui ont été prises par le conseil municipal ces derniers mois.

- Le conseil a renouvelé les contrats de travail de ses employés cadres pour les années 2018 à 2020.
- Le contrat pour les travaux de réfection du chemin du Tour-du-Carré a été adjugé à l'entreprise Pavages Multipro Inc.
- Dans le cadre du projet de reconstruction du terrain de tennis, suite à la réception des soumissions dépassant largement les coûts estimés, la Municipalité annule le projet soumis sous l'appel d'offres 2018-TEN-001.
- Des félicitations et des remerciements sont soulignés pour l'excellent travail et l'implication de Mme Ginette Bernard et ses bénévoles à la bibliothèque, dont celle-ci s'étant méritée pour la 5^e année consécutive, un certificat de 5 sceaux livresques, la plus haute distinction accordée par le Réseau Biblio des Laurentides.
- Le conseil a procédé à la vente d'un tracteur à gazon par appel d'offres.
- Le règlement 88-86 établissant les jours et heures d'ouvertures du secrétariat est amendé afin d'y ajouter 2 journées de fermeture supplémentaires.
- Le rapport annuel de gestion de l'eau potable 2017 est déposé à l'assemblée du 6 août.
- Le conseil municipal accorde à divers intervenants l'autorisation de déposer des demandes d'aides financières en son nom:
- Achat d'un camion à ordures, par la Municipalité d'Amherst
- Service d'une ressource culturelle régionale, par la MRC des Laurentides
- La municipalité de Brébeuf appuie la municipalité de La Conception concernant le transport de bois sur son réseau routier.
- Pour l'intégralité des procès-verbaux vous pouvez visiter notre site web.

RAPPEL

Au printemps dernier, une entente intermunicipale a été conclue avec la Ville de Mont-Tremblant relativement au partage d'infrastructures de loisirs. Les résidents de Brébeuf profitent maintenant des mêmes tarifs préférentiels que les Tremblantois et Tremblantaises sur certaines de leurs infrastructures de loisirs. Vous pouvez obtenir votre carte de citoyen au bureau municipal de Brébeuf durant les heures d'ouverture.

En complément, une politique visant à encourager l'activité physique de la jeunesse est toujours en place afin de rembourser certains frais additionnels de non-résidents exigés lors d'activités physiques pratiquées par les jeunes brégeois (se) (dans les autres municipalités ou non inclus dans l'entente intermunicipale).

Le formulaire de demande de remboursement doit être acheminé au bureau municipal au plus tard le **15 octobre**. Vous pouvez vous procurer une copie de ce formulaire sur notre site web ou au bureau municipal.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas que le dernier versement des taxes 2018 est le:
1^{er} octobre prochain.



Nouvel horaire en vigueur le 20 août 2018.

- Plus de concordances avec les trains de banlieue
- Nouvel arrêt au carrefour du nord le samedi et dimanche
- Plus d'options pour les taxis bus

Pour encore plus d'info :

1877-604-3377 ou linter.ca

facebook.com/linterdeslaurentides/



Aide-mémoire

Bureau municipal de Brébeuf

Réception : (819) 425-9833 poste 5300

Greffe : (819) 425-9833 poste 5301

Service d'urbanisme : (819) 425-9833 poste 5303

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Le bureau est fermé le mercredi

COLLECTE DE GROS REBUTS

La prochaine et dernière collecte de gros rebuts de l'année aura lieu le jeudi 11 octobre 2018.

MATIÈRES ACCEPTÉES en quantité raisonnable :

Mobilier de maison et de jardin: table, chaises, divan, bureau, lit, matelas, sommier.

Certains électroménagers: cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, chauffe-eau

Apportez vos rebuts au chemin la veille de la collecte. Aucun volumineux n'est toléré au chemin en d'autres temps.

MATIÈRES NON ACCEPTÉES

N'oubliez pas que les débris de construction et de démolition, les appareils électriques et électroniques, les vieux équipements sanitaires (toilettes, lavabos, baignoires) les pneus, les résidus verts (feuilles mortes), les batteries de voiture et les résidus dangereux ne sont pas ramassés lors de la collecte des déchets même s'ils sont dans vos bacs et lors de la collecte des gros rebuts. Vous devez aller les porter à l'Écocentre, situé au 60, chemin Brébeuf, Mont-Tremblant.

Consultez votre calendrier de collecte 2017 (disponible sur le site de la municipalité dans l'onglet Services municipaux/Travaux publics) ou visitez le site suivant: www.traindeviedurable.com

RÉCUPÉRATION DES FEUILLES

Du 29 SEPTEMBRE AU 6 NOVEMBRE, un chariot sera installé à l'arrière de la salle municipale pour la récupération des feuilles et des résidus verts.

Nous vous demandons d'empocher vos feuilles et surtout de ne déposer dans le chariot que des sacs contenant des feuilles et résidus verts provenant de vos terrains.

DÉPOSER VOS SACS DIRECTEMENT DANS LE CHARIOT
ET NON AUTOUR DU CHARIOT S.V.P.

CLÔTURES À NEIGE ET ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Un rappel: les abris d'auto temporaires (Tempo) et les clôtures à neige ne sont autorisés que durant la période allant du **1^{er} octobre au 1^{er} mai**. La municipalité ne tolère aucun écart avec ces dates.

AFFICHAGE DE VOTRE NUMÉRO CIVIQUE

Selon l'article 2 du règlement 112-90, tous les propriétaires de maisons et/ou bâtiments doivent afficher les numéros civiques qui leur ont été attribués, sur la façade principale de la maison ou du bâtiment et/ou à un endroit visible en tout temps de la rue.

Cet affichage est bien plus qu'un règlement, il est nécessaire à votre SÉCURITÉ; les corps policiers, ambulanciers et pompiers doivent pouvoir vous trouver facilement en cas de besoin.

Prenez le temps avant l'hiver pour vérifier l'état de plaque indiquant votre adresse pour qu'elle soit le plus visible possible.